

Les perceptions des métiers et de l'avenir professionnel des jeunes : une approche comparative à partir des positions dans l'espace scolaire

Benjamin Saccomanno¹, Marie-Pierre Bès², Guillaume Favre³

Introduction

Cette communication interroge les représentations des métiers chez des jeunes sur la base d'une enquête quantitative (N=1244) auprès d'élèves et étudiants inscrits dans le secondaire (général, technologique ou professionnel) et le supérieur (licences et masters, universités et grandes écoles) dans une grande métropole. Il s'agit d'abord, de comparer sur la base de quelles variables et logiques ces jeunes « découpent » le marché du travail puis de comprendre, comment les positions et déplacements sur ce marché expliquent leur découpage. Ici, nous nous focaliserons sur les différences de représentations entre les jeunes ayant accédé à des filières sélectives du supérieur accessibles par concours et les autres répondants de notre enquête.

La part des filières sélectives dans le supérieur a augmenté, en continuité du processus d'allongement de la durée moyenne des études. Mais cela ne se traduit pas par une baisse de la part des enfants de cadres et professions intellectuelles supérieures (DEPP 2019). Dans ce contexte, notre communication met en regard les ordres de catégorisation du monde professionnel, à l'intérieur et à l'extérieur de filières sélectives. En effet, les représentations du marché du travail ne sont pas toutes équivalentes, elles expriment chez les individus des possibles, pouvant ou non leur paraître accessibles, à l'aune de « préférences pratiques, qui retraduisent dans l'ordre cognitif et évaluatif ce qui fait la différence spécifique de leur position dans l'espace social » (Bourdieu 1989; Convert 2010). Il ne s'agit donc pas de données longitudinales ici mais de repérer d'éventuelles spécificités dans les représentations du monde social.

Interroger des modes de catégorisation de l'espace social n'est pas nouveau. L'élaboration de systèmes de classement opère en effet comme une médiation entre les dispositions et les pratiques (Bourdieu 1976). Dire, décrire et mettre en ordre le monde social perçu peuvent être entrepris sociologiquement comme autant d'expressions des propriétés sociales, des expériences, des ressources et dispositions qui structurent les perceptions, voire de schèmes « recyclés » depuis l'espace familial (Lignier et Pagis 2012, 2017). Dans cette perspective, un protocole de Boltanski et Thévenot (1983), qui prenait pour objet les procédures de classification ordinaires de l'espace social en vue de les confronter aux nomenclatures officielles, a été réactualisé par une équipe de chercheurs dans le cadre de l'enquête « Décrire la société » conduite à partir de 2008 (Amossé et Penissat 2019; Deauvieau et al. 2014; Huguée et Verdalle 2015, 2019; Pénissat et Jayet 2009; Verdalle, Deauvieau, et Filhon 2017). Nous reprenons à l'identique une partie de la méthode de ces derniers, en particulier les supports matériels à faire classer et le mode de traitement statistique des classements effectués.

L'enquête « Décrire la société » (désormais DLS) a consisté à demander à 547 enquêtés de classer 33 cartes représentant des personnages selon 9 caractéristiques (prénom, sexe, âge, profession, statut, diplôme, nombre de subordonnés, taille de l'entreprise et activité de l'établissement). La consigne est de classer ensemble les individus qui « selon [le répondant], occupent des positions équivalentes dans la société ». Les enquêtés forment ainsi des paquets de cartes (entre 1 et 10), auxquels ils attribuent ensuite une appellation. Puis, ils remplissent un questionnaire indiquant leurs opérations de classement ainsi que leurs caractéristiques sociales. Notre questionnaire reprend exactement ce module et duplique à l'identique les 33 cartes proposées.

Parmi leurs analyses, les auteurs partent de la « paire » de cartes comme repère de « positions équivalentes dans la société » : plus fréquemment sont associées deux cartes au sein d'un même paquet et plus importante apparaît la proximité des personnages des cartes dans l'espace social du

¹ benjamin.saccomanno@univ-tlse2.fr, CERTOP (UMR 5044), UT2J

² bes@univ-tlse2.fr, Lisst-CERS (UMR 5193), UT2J.

³ guillaume.favre@univ-tlse2.fr, Lisst-CERS (UMR 5193), UT2J

point de vue des répondants. Après avoir établi la matrice des distances entre chaque paire de cartes possible, une classification ascendante hiérarchique (avec le critère de Ward) est appliquée, afin de visualiser sous la forme d'un dendrogramme les cartes progressivement agrégées par proximité. Les informations relatives aux nombres moyen et médian de paquets permettent alors de « couper » cet arbre à un niveau donné, équivalent à un nombre de paquets de cartes, et à un classement « moyen » (Deauvieu et al., 2014, p.424). Cela permet également la mise au jour de logiques typiques de catégorisation⁴ : une classification ascendante sur l'ensemble des 528 paires possibles permet de repérer un découpage significatif à la lecture du dendrogramme, en l'occurrence 5 groupes les concernant (6 dans notre cas). Les auteurs en dégagent deux logiques de classement majeures : l'activité (et professions) et la hiérarchie du salariat (qui distingue indépendants et salariés), suivies de deux logiques minoritaires : une s'appuyant sur les diplômes et une autre qui classe les individus selon leurs contrats de travail⁵.

Un premier point présente la population d'enquête. Un deuxième point traite du classement général et des 6 logiques typiques obtenues suivant la même méthode d'analyse des paires de cartes⁶. Un troisième point met en relation ces données avec les profils des répondants.

1. Population d'enquête

Les 1244 répondants ont été sélectionnés dans l'objectif de faire varier les spécialités (technique, tertiaire, sciences sociales et humaines) et le degré de sélectivité (écoles à concours, filières universitaires...). Nous nous sommes autant appuyés sur nos réseaux professionnels dans des établissements toulousains que sur des sollicitations directes auprès de responsables de cursus. La passation de l'enquête a eu lieu dans ces établissements en présence des enquêteurs et, parfois, d'un enseignant, au cours de l'automne-hiver 2017- 2018. Dans sa grande majorité, la passation s'est déroulée sans anicroche, le temps négocié avec les responsables d'établissements et les enseignants étant d'une heure trente à deux heures, ce qui permettait aux jeunes de prendre le temps de manipuler les cartes (un jeu était distribué à chacun) avant d'élaborer leur classement puis de répondre au questionnaire.

98 % des répondants ont entre 16 et 24 ans (460 mineurs, 750 majeurs) ; 43 % suivent une formation dans le secondaire, 57 % dans le supérieur. Nous souhaitions au départ contrôler l'amplitude des écarts d'âge en interrogeant autant que possible des jeunes inscrits entre la classe de 1^{ère} au lycée et leur première ou deuxième année post-bac. Cependant, comme l'encadré 1 l'explique, cela n'a pas toujours été possible et nous avons alors ouvert le corpus à des étudiants de master (97 au total). Au niveau des établissements et des diplômes préparés, les tableaux 1 et 2 récapitulent les répartitions, avec précision par sexe à chaque fois⁷. L'encadré 1 présente ensuite les établissements.

⁴ Une procédure K-means réaffecte ensuite les individus dans les groupes repérés, en partant des centres de classe.

⁵ En 2009, une partie de cette équipe de chercheurs (Verdalle et al. 2017) réitère le dispositif auprès d'étudiants de 5 pays européens. La logique moyenne de catégorisation des 78 étudiants français enquêtés se comprend à partir d'un triple mécanisme de classement : la distinction entre les indépendants et les salariés, puis au sein de ces derniers entre le privé et le public, et enfin une hiérarchisation selon la qualification professionnelle, qui s'accompagne de la présence assez marquée d'un registre sectoriel.

⁶ Nous remercions Benoit Tudoux (contributeur à l'enquête DLS) pour son appui inestimable lors de ces opérations.

⁷ L'ajout de la précision par sexe a pour effet d'exclure du total les questionnaires incomplets, cette variable étant située en fin de questionnaire, contrairement au classement des cartes qui ouvre l'enquête.

Tableau 1 : répartition par établissement selon le sexe

Établissements	Garçons	Filles	Total
LG 1	48	107	155
LG 2	16	46	62
LP 1	102	10	112
LP 2	18	76	94
LT 1	42	61	103
Univ 1	44	53	97
Univ 2	37	162	199
Univ 3	120	11	131
ESC 1	62	64	126
Ingé 1	39	70	109
Ingé 2	17	7	24
Total	545	667	1212

Tableau 2: répartition par diplôme préparé selon le sexe

Diplôme préparé	Garçons	Filles	Total
Bac Pro / BEP / CAP	120	86	206
Bac STMG	42	61	103
Bac Général	64	153	217
DUT	120	11	131
Licence	60	192	252
Bachelor	37	36	73
Diplôme d'ingénieur	56	77	133
Master	46	51	97
Total	545	667	1212

Encadré 1 : Présentation des établissements et des modalités de passation de l'enquête

Le lycée général 1 (LG1) est situé en hyper centre-ville. Il accueille 1800 élèves et ne prépare qu'aux séries générales, hormis une première et une terminale préparant au bac technologique Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse. On y trouve aussi 8 Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Les répondants proviennent de classes de 1^{ère} et T^{ale} L, ES, S.

LP1 est un lycée professionnel et technologique situé en zone urbaine. Environ 850 élèves y préparent des spécialités liées aux métiers de l'automobile, du transport et de la logistique. Les bac pro y sont majoritaires en effectifs, devant deux sections de bac technologique (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable et Sciences et Technologies du Management et de la Gestion - STMG) et deux BTS (Maintenance des Véhicules et Transport et Prestations Logistiques). À noter qu'au moment de l'enquête, cet établissement a connu une médiatisation nationale pour des motifs d'insécurité, conduisant le Ministre à se rendre sur place et en changer la direction. Durant les semaines de passation, plusieurs enseignants et surveillants nous avaient prévenus d'une « ambiance électrique », amenant certains à arrêter leur cours pour protester collectivement. Quatre spécialités préparant le bac professionnel ont été interrogées, en 1^{ère} et T^{ale} : Maintenance des véhicules particuliers ; Transport routier ; Maintenance des véhicules de transport ; Carrosserie.

LG2, LP2 et LT1 sont les trois composantes d'un lycée polyvalent situé en zone périphérique. LG2 accueille notamment les enfants des villes moyennes relevant de son secteur. Les filières générales et technologiques (séries technologiques consacrées aux métiers du tertiaire, aux arts appliqués et à la filière sanitaire et sociale) rassemblent 1700 élèves ; les filières professionnelles dédiées aux métiers du tertiaire comptent environ 420 élèves. Les élèves des filières professionnelles et technologiques ne suivent pas les cours dans les mêmes bâtiments que ceux inscrits en filière générale. Pour LG2, les répondants proviennent de classes de 1^{ère} ES et S, et de T^{ale} L. Pour LP2, les spécialités de formation interrogées sont Accueil, relation clients ; Commerce ; Employé de vente spécialisé (Niveau CAP) ; Marchandage visuel. Pour LT1, il s'agit de l'ensemble des classes de 1^{ère} et T^{ale} STMG.

Univ1, 2 et 3 sont trois universités publiques, spécialisées respectivement dans le droit et les sciences sociales ; les lettres et les sciences humaines ; les sciences. Pour Univ2 et 3, nos réseaux nous ont permis de négocier avec des responsables d'UE de rencontrer la quasi intégralité des étudiants inscrits en première année de sciences du langage et d'économie-sociologie (Univ2), de DUT informatique (Univ3). À Univ1, la procédure a été plus complexe, nous forçant d'abord à obtenir l'accord du doyen de la faculté pour, ensuite, être autorisé à solliciter des étudiants de la filière de droit sur la base du volontariat à des horaires fixés par le responsable de la licence. Après n'avoir réussi à interroger que 45 étudiants, nous avons décidé d'aller directement à la rencontre de responsables de masters de notre connaissance, l'un en science économiques et sociales, l'autre en droit du patrimoine.

ESC1 est une école de commerce membre de la Conférence des Grandes écoles. Implantée sur quatre sites dans trois pays, l'école comptabilise 5 600 étudiants répartis entre un « Bachelor In Management », un Programme Grande École / Master In Management, 10 Mastères Spécialisés et 29 Masters of Science. Pour l'enquête, l'appui de la direction des études nous a permis d'interroger la totalité des étudiants en première année de Bachelor présents lors de notre venue (80 étudiants). De plus, un responsable de master nous a facilité l'accès à deux sections de master (marketing et banque – ingénierie financière), soit 53 étudiants. Le recrutement s'y fait par concours payant mêlant tests, entretiens bilingues et évaluation des dossiers.

Ingé1 est une école d'ingénieurs comptant près de 3300 étudiants et membre d'un groupe d'une quinzaine d'écoles en France et à l'étranger. Les spécialités de formation y sont le génie civil, l'automatique électronique, les mathématiques appliquées, le génie des procédés et environnement, le génie biologique, le génie mécanique et enfin l'informatique et les réseaux. Pour notre enquête, nous avons contacté le directeur des études qui a organisé plusieurs séances permettant d'interroger l'ensemble des

premières années du parcours d'ingénieur (qui est en tronc commun). Le recrutement se fait sur titres, dossiers et éventuellement entretiens, dans une procédure commune à tous les établissements du groupe d'écoles.

Ingé2 est une école d'ingénieurs spécialisée dans les domaines de l'aéronautique et de l'aérospatiale. Malgré de multiples sollicitations et contacts internes, l'organisation de notre enquête nous a été refusée. Les 24 réponses ont pu être collectées « hors cadre », grâce à nos propres relations, mais toujours à l'intérieur de l'établissement, sur des temps de cours permettant une certaine liberté. L'admission s'y fait via un concours commun national (« Mines – Ponts ») mêlant écrits et oraux.

Ces trois derniers établissements représentent donc les filières nommées sélectives dans le reste de la communication.

Pour l'origine sociale, nous utilisons un indicateur en 4 modalités à partir des variables métier, statut⁸ et situation⁹ des parents, fixant le résultat à partir de la valeur « la plus haute repérée » dans le foyer. Sans objectif de représentativité au lancement de l'enquête, nous devons reconnaître une sur-représentation des milieux les plus favorisés. Le détail de cette variable par établissement dans le tableau 3 montre comment y contribuent le lycée général situé en hyper centre (LG1), l'école de commerce (ESC1), ainsi que les écoles d'ingénieurs (Ingé1-2) et l'université de droit et sciences sociales (Univ1, seule université dans laquelle des étudiants de master ont été interrogés). À l'inverse, et sans surprise non plus, les filières professionnelles et technologiques concentrent la majorité du pôle défavorisé du corpus. Au regard des spécialités, des diplômes et de la localisation des établissements, la composition sociale de notre corpus rejoint ce que d'autres travaux ont pu observer dans des environnements scolaires similaires (Convert 2010; Felouzis 2014; Jacques 2015; Kergoat, Capdevielle-Mougnibas, et al. 2017; Kergoat, Sulzer, et al. 2017; Palheta 2012; Terrail 2002; Van Zanten 2012).

Tableau 3 : Répartition des élèves de l'enquête par établissement selon l'origine sociale

	Défavorisée	Moyenne	Favorisée	Très Favorisée	Total
LG 1	7,1%	9,7%	25,2%	58,1%	100%
LG 2	33,3%	20,6%	17,5%	28,6%	100%
LP 1	43,8%	31,3%	15,2%	9,8%	100%
LP 2	54,7%	21,1%	14,7%	9,5%	100%
LT 1	57,4%	21,3%	12,0%	9,3%	100%
Univ 1	14,6%	14,6%	19,4%	51,5%	100%
Univ 2	18,3%	24,8%	27,2%	29,7%	100%
Univ 3	13,7%	18,3%	32,8%	35,1%	100%
Ingé 1	11,4%	9,6%	34,2%	44,7%	100%
Ingé 2	14,8%	3,7%	22,2%	59,3%	100%
ESC1	8,2%	6,7%	18,7%	66,4%	100%
Total	23,6%	17,4%	22,7%	36,4%	100%

2. Les classements obtenus

2.1. Classement moyen

Les 1244 jeunes ont élaboré 6434 regroupements de cartes. Le nombre moyen de paquets par enquêté est de 5,82, la médiane est située à 6 paquets et le nombre modal de regroupements de cartes est 5. En fait, 51 % des répondants ont effectué entre 4 et 6 paquets. Cette première lecture des classements

⁸ Le croisement des informations déclarées sur le métier et le statut des parents a systématiquement donné lieu à un recodage sur la base des nomenclatures INSEE.

⁹ Travaille ; au chômage ; en formation ; retraité-e ; autre

moyens indique une tendance de notre population d'enquête à construire, globalement, moins de paquets que dans l'enquête DLS où le nombre moyen de paquets était de 7.

Les 7 paquets moyens repérés dans DLS étaient structurés, d'abord, par une distinction entre indépendants et salariés, c'est-à-dire le statut d'emploi. Les salariés étaient ensuite différenciés en sous-groupes, dénotant une hiérarchisation des professions selon les auteurs : professions scientifiques et intellectuelles ; cadres encadrants ; professions d'exécution (employés et ouvriers) ; professions techniques relativement qualifiées (d'ouvrier qualifié à technicien) ; professions intermédiaires (de l'employée de bureau au commercial) ; et enfin fonctionnaires et assimilés (sans considération du domaine d'activité).

L'observation du classement moyen en 5 paquets dans notre enquête fait clairement ressortir un appui sur le diplôme, ajusté ensuite selon le statut, les responsabilités d'encadrement et les domaines d'activité. Le tableau 4 présente ce classement type relatif à l'ensemble de notre corpus. Les diplômés du supérieur sont presque tous rassemblés dans le cinquième groupe, quand les non diplômés sont dans le troisième, les détenteurs d'un diplôme professionnel du secondaire dans le deuxième groupe, ceux d'un niveau 3^{ème} dans le premier. Le quatrième groupe apparaît plus hétérogène du point de vue du diplôme mais révèle une cohérence interne du point de vue du secteur (vente, commerce) et de la concentration de personnages responsables, notamment les employeurs. Au statut comme critère premier de classement dans DLS correspond donc le diplôme comme premier indicateur de la position occupée dans la société du point de vue de nos enquêtés. Mais il faut également noter que les 11 cartes présentant un contrat de travail autre que le CDI n'apparaissent que dans 3 groupes (3, 4 et 5). Sur les 4 fonctionnaires du jeu de cartes, un seul est séparé, pour apparaître dans le groupe 3 des non-diplômés. La seule information du diplôme n'explique pas l'intégralité du classement moyen. Le premier groupe démontre aussi une cohérence autour des métiers de bureau, alors que, globalement, les groupes 2 et 3 distinguent des salariés d'exécution selon un relatif niveau de qualification nécessaire à l'exercice de leur profession.

Tableau 4 : Classement moyen

N° carte	Prénom	Profession	Sexe	Âge	Statut	Diplôme	NB salariés	Responsable	Activité	N° Groupe
9	Mickael	Commercial	H	40	CDI	brevet des collèges		Non	transport international	1
22	Maryse	secrétaire	F	33	CDI	brevet des collèges		Non	agence immobilière	1
26	Lynda	employée de bureau	F	49	CDI	CAP		Non	travaux maçonnerie	1
27	Marie-Françoise	assistante de direction	F	59	CDI	brevet des collèges		Non	production de médicaments	1
6	Caroline	Serveuse	F	45	CDI	BEP		Non	restaurant	2
8	Reda	Maçon salarié	H	23	CDI	Bac professionnel		Non	construction de maisons	2
14	Antony	mécanicien auto	H	36	CDI	BEP		Non	réparation automobile	2
15	Wayne	technicien de maintenance	H	34	CDI	Bac professionnel		Non	construction automobile	2
19	Franck	plombier chauffagiste	H	40	CDI	BEP		2 pers.	installation d'eau	2
28	Christophe	chauffeur livreur	H	30	CDI	CAP		Non	fabrication d'aliments	2
30	Sébastien	cuisinier	H	41	CDI	CAP		7 pers.	restauration collective	2
31	Guy	magasinier	H	51	CDI	CAP		Non	commerce d'automobiles	2
5	Cyril	Maçon indépendant	H	33	Indép	sans diplôme	0	sans salarié	travaux maçonnerie	3
11	Angélique	femme de ménage	F	50	CDD	CAP		Non	nettoyage	3
16	Corinne	couturière	F	50	CDI	sans diplôme		Non	fabrication de vêtements	3
18	Sabine	employée libre-service	F	34	CDI	sans diplôme		Non	boulangerie-pâtisserie	3
21	José	cariste	H	33	Intérim.	sans diplôme		Non	fabrication de pneus	3
23	Michel	agriculteur	H	51	Indép.	sans diplôme	0	Non	culture et élevage	3
32	Régis	agent de salubrité	H	57	Fonctionnaire	sans diplôme		Non	commune	3
4	Monique	Vendeuse	F	21	CDI	Bac professionnel		3 pers.	Vente	4
12	Noëlle	Commerçante	F	51	Indép	bac général	0		vente de vêtements	4
20	Nicolas	chef des ventes	H	34	CDI	bac+2		3 pers.	commerce de gros	4
25	Jean-Claude	gérant de société	H	46	employeur	CAP	3		vente de matériel agricole	4
29	Françoise	exploitante agricole	F	60	employeur	bac+2	6		maraichage	4
33	Pierre	directeur technique	H	36	CDI	Bac professionnel		10 pers.	télécommunications	4

1	Aurélie	Pharmacienne	F	26	CDI	Bac+6	Non	Pharmacie	5
2	Catherine	Infirmière	F	44	Fonctionnaire	Bac+2	Non	lycée	5
3	Jérôme	Ingénieur	H	48	CDI	Bac+5	Non	Production électricité	5
7	Georges	Enseignant	H	50	Fonctionnaire	bac général	Non	collège	5
10	Kamel	agent de sécurité	H	23	CDI	Bac+4	Non	gardiennage	5
13	Maria	Aide soignante	F	38	Fonctionnaire	bac+2	Non	hôpital	5
17	Hélène	préparatrice en pharmacie	F	25	CDI	Bac technologique	Non	Pharmacie	5
24	Cécile	professeur des écoles	F	28	CDI	bac+3	Non	école primaire	5

2.2. Les logiques de classement

La condition de lycéen ou d'étudiant des répondants semble être l'explication logique de l'importance accordée au diplôme dans notre enquête. L'analyse des logiques typiques de classement aide à approfondir ceci. Les résultats de la classification ascendante à partir des paires de cartes permettent de repérer 6 logiques distinctes de classement, appelées ci-après « logiques de classement ». À noter que dans une partition en 4 logiques de classement, les classes 1 et 3 s'agrègent, de même que les classes 2 et 6 qui auraient alors représenté presque 55 % de l'effectif, ce qui a aussi justifié de conserver une partition en 6 classes afin de travailler sur des logiques de découpage plus hétérogènes.

Le tableau suivant synthétise ces logiques de classement avant de se pencher sur les profils des répondants. Retenons que le diplôme n'est pas mobilisé de façon homogène, les classes 4 et 6 l'articulant par exemple à d'autres critères tels que le secteur et le fait d'avoir des personnes sous sa responsabilité. De même, l'analyse des paquets types fait ressortir dans certaines classes (2, 4 et 6) une hiérarchisation selon le niveau de qualification et la position hiérarchique.

Tableau 5 : Critères principaux et paquets types selon les logiques de classement

	CRITERES PRINCIPAUX	PAQUETS TYPES
Logique 1 (5,5%)	STATUT	1 ^{er} paquet : CDI 2 ^{ème} paquet : fonctionnaires 3 ^{ème} paquet : À son compte 4 ^{ème} paquet : Autres statuts : CDD, intérim, employeur
Logique 2 (34,8%)	SECTEURS + QUALIFICATION	1 ^{er} paquet : soins, enseignement, care 2 ^{ème} paquet : CSP+, cadres 3 ^{ème} paquet : Employés de services, qualification moyenne 4 ^{ème} paquet : Métiers manuels 5 ^{ème} paquet : Métiers peu qualifié
Logique 3 (4,1%)	STATUT + RESPONSABILITÉ	1 ^{er} paquet : CDI non responsables de personnels 2 ^{ème} paquet : Non CDI, non responsables de personnels 3 ^{ème} paquet : CDI et employeurs avec responsabilité de personnels 4 ^{ème} paquet : À leur compte, sans salarié
Logique 4 (25,2%)	DIPLOMES + SECTEUR D'ACTIVITÉ	1 ^{er} paquet : Encadrement et haut diplôme 2 ^{ème} paquet : Santé et enseignement 3 ^{ème} paquet : Employés de services, qualification moyenne 4 ^{ème} paquet : Agroalimentaire 5 ^{ème} paquet : Métiers peu qualifiés, faible niveau de diplôme
Logique 5 (11,5%)	DIPLÔME	1 ^{er} paquet : Diplômes du supérieur 2 ^{ème} paquet : Niveau bac (toutes séries) 3 ^{ème} paquet : BEP et CAP 4 ^{ème} paquet : Sans diplôme 5 ^{ème} paquet : Brevet et certificat d'études primaires
Logique 6 (18,9%)	DIPLOME + RESPONSABILITÉ	1 ^{er} paquet : Bac + 3 et plus 2 ^{ème} paquet : Santé 3 ^{ème} paquet : Diplôme < Bac +3 avec responsabilités 4 ^{ème} paquet : À son compte et employeurs 5 ^{ème} paquet : Diplôme professionnel du secondaire sans responsabilité 6 ^{ème} paquet : Métiers peu qualifiés et pas de diplômes

Dans le point suivant, nous présentons un module complémentaire de l'enquête qui consistait à demander aux répondants de nommer leurs paquets.

2.3. Les intitulés donnés aux regroupements

Chaque intitulé a été recodé réponse par réponse afin de saisir les justifications des classements en appliquant deux principes de codage : premièrement, privilégier le registre le plus fréquemment mobilisé au sein de la série¹⁰. Face à une série multi-registres, la convention était de retenir celui qui englobe

¹⁰ Voir l'annexe 1 pour la présentation des modalités de codage des appellations des regroupements de cartes.

ensuite des découpages secondaires (par exemple, les paquets démontrent tous des communautés de statuts, mais les CDI sont ensuite répartis en deux sous-ensembles selon le niveau de diplôme. Le statut est ici retenu comme registre principal). Une deuxième variable dichotomique a été créée à la lecture de ces intitulés : l'existence ou non d'une hiérarchisation à l'intérieur du classement. Ce repérage était parfois explicite (« métiers basiques », « larbins » et « élite¹¹ » dans le même classement). D'autres fois, les appellations usaient d'un vocabulaire plus neutre mais leur lecture révélait une gradation des situations, par exemple en termes de sécurité de l'emploi allant des « précaires » jusqu'aux « protégés », ou en termes d'activités lorsque les groupes de cartes sont ordonnés selon l'exigence physique du travail. Pour qu'il y ait une hiérarchie, il n'est pas obligatoire que l'ensemble des groupes de cartes constitués soient ordonnés les uns par rapport aux autres. Certains classements déroulent en effet des intitulés plutôt neutres, à l'exception de quelques regroupements dont les appellations signalent explicitement une distinction, positive ou négative, vis-à-vis du reste du classement. Par exemple, un répondant répartit 25 cartes sur 33 en quelques groupes qu'il identifie par des intitulés très neutres empruntant au registre du statut (« intérimaires », « fonctionnaires »...). Les cartes restantes sont quant à elles rassemblées en deux groupes : « précaires » et « haut de la pyramide ». Ces deux tas de cartes introduisent non seulement une rupture dans l'apparente horizontalité du classement et leur intitulé signale l'adjonction d'un nouveau registre à la description de l'espace social : les rapports de production¹². La représentation de l'espace social ainsi proposée indique bien une hiérarchie, d'une part vis-à-vis des autres tas (« précaires » en dessous, « haut de la pyramide » au-dessus), d'autre part dans l'opposition fondée sur la position dans l'ordre productif.

C'est alors le marquage de cette double distinction qui fournit l'information retenue pour coder le registre employé, notre problématique interrogeant la distribution sociale des schèmes de catégorisation – et donc de différenciation – des positions dans l'espace social. Il ressort du premier codage des appellations 8 registres stabilisés au fur et à mesure de l'opération : statut, diplôme, salaire, activités¹³, rapports de production, prestige-réussite¹⁴, intérêt-valeurs-sens, sécurité de l'emploi¹⁵. La figure page suivante indique comment chaque registre est mobilisé selon les 6 logiques de classement.

Au terme de la deuxième opération de codage, il apparaît que 53,6 % des classements montrent une hiérarchisation des métiers et une logique de classement sur deux (2, 4 et 6) voit plus de la moitié de ses répondants déployer une hiérarchie dans leur classement.

¹¹ Tous les exemples d'intitulés signalés entre guillemets sont issus de l'enquête.

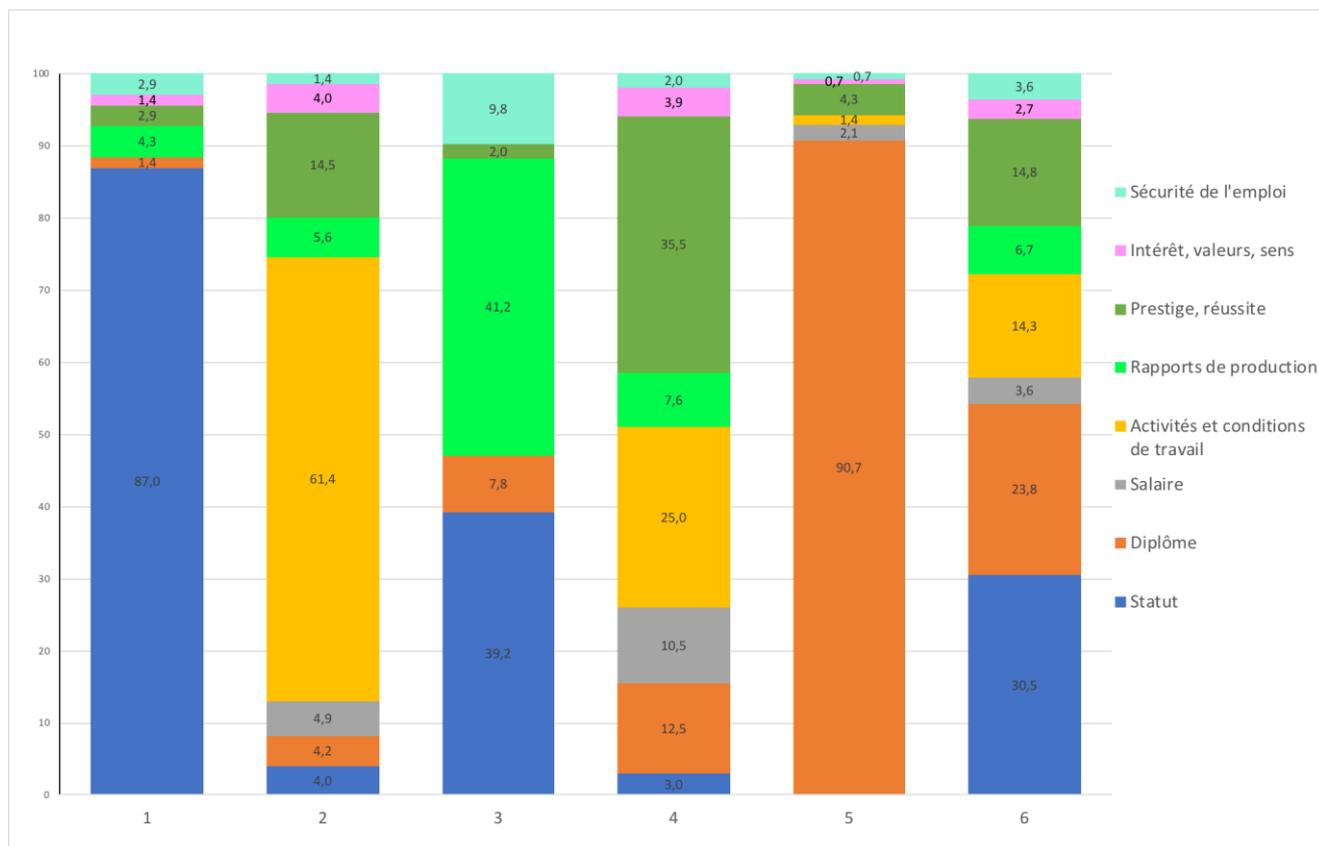
¹² Le terme « précaire » est tout à fait représentatif de l'intérêt de prendre pour unité d'analyse l'ensemble du classement : isolé, son usage peut renvoyer au statut pour signifier la fragilité des positions, à la stabilité de l'emploi, etc. Mis en perspective des autres intitulés, le terme gagne en précision quant à la nature de la précarité explicitée.

¹³ Le niveau le plus neutre de la modalité « activités » consiste à qualifier les groupes selon des cohérences de tâches ou d'univers professionnels (« les métiers manuels », « le travail de bureau », « la vente », « la santé »...). Cette modalité inclut également les appellations relatives aux conditions de travail, à la technicité (envisagée ou connue) des activités, etc., autrement dit à ce qui touche à la réalisation quotidienne du travail.

¹⁴ Cette modalité renvoie à l'image d'un métier ou d'une position, au prisme de réussite ou l'échec que le jeune y associe, de la reconnaissance sociale (« métier bien vu ») ou de l'accomplissement attribué aux situations décrites par les cartes, voire que certains mettent en perspective d'une progression de carrière estimée naturelle.

¹⁵ Une modalité « Genre » étaient initialement envisagée. Cependant, peu nombreux étaient les classements opérant explicitement à partir de différences liées au sexe (< 10). Ce qui n'exclue pas des mentions complémentaires explicitant des catégorisations genrées de certaines activités ou positions sociales, par exemple un répondant classe à part les « Salariés Supérieurs Femmes » et les « Salariés Supérieurs Hommes ».

Figure 1 : Registres d'appellation des intitulés selon les logiques de regroupement



Lecture : Parmi les répondants catégorisés dans la 1^{ère} logique de classement, 87 % mobilisent le registre du statut dans les appellations données à leurs regroupements de cartes

Le tableau suivant compare les critères repérés à la lecture des regroupements types pour chaque logique de classement avec les registres mis au jour par les intitulés donnés par les répondants à leurs paquets de cartes. Cela revient en quelque sorte à mettre à l'épreuve la « conscience » ou la verbalisation des manières de classer par les enquêtés avec ce que nous trouvons via l'analyse des classements obtenus par regroupement progressif autour des paires de cartes. Cela permet notamment de voir que des informations supplémentaires telles que le prestige peuvent intervenir, alors même qu'elles n'apparaissent pas dans les informations objectives mentionnées sur les cartes.

Tableau 6 : Comparaison des critères et registres selon les logiques de classement

Logiques de classement	Critères issus de l'analyse des paquets	Registres repérés dans les intitulés donnés aux paquets
Logique 1 (5,5%)	STATUT	STATUT
Logique 2 (34,8%)	SECTEURS + QUALIFICATION	ACTIVITES
Logique 3 (4,1%)	STATUT + RESPONSABILITÉ	STATUT + ACTIVITES
Logique 4 (25,2%)	DIPLÔMES + SECTEUR D'ACTIVITÉ	PRESTIGE, REUSSITE + ACTIVITES (+ SALAIRE + DIPLÔME)
Logique 5 (11,5%)	DIPLÔME	DIPLÔME
Logique 6 (18,9%)	DIPLÔME + RESPONSABILITÉ	STATUT + DIPLÔME + AUTRES CRITERES

3. Qui classe et comment ? Focalisation sur les filières sélectives du supérieur

La dernière partie de cette communication va donc explorer les profils des répondants selon la logique de classement et les critères de classement employés. Le tableau 7 récapitule les informations relatives à chaque classe. Le tableau 8 fait de même selon le type d'établissement. La figure 2 présente ensuite une série de régressions logistiques binaires prenant la logique de classement comme variable dépendante, au format dichotomique¹⁶. Cela va permettre d'affiner le repérage des modalités les plus significatives pour chaque classe. Les modalités de référence correspondent au profil type de l'étudiant en école de commerce ou d'ingénieur, regroupés sous la modalité « Grande école », c'est-à-dire les positions scolaires atteintes à la suite d'un processus de sélection. Seule la modalité relative aux registres de classement ne suit pas cette règle : nous avons pris pour référence le registre du prestige et de la réussite dont la plus forte sur-représentation se trouve parmi les répondants des écoles du supérieur, permettant de lire des rapports de chances plus explicites que la modalité modale activités (elle-même fortement concentrée dans la classe 2).

¹⁶ Une série de modélisations avec pour variable dépendante le type d'établissement s'est avéré moins significative.

Tableau 7 : Descriptif des logiques de classement

Variables	Modalités	Classes :						Total
		1	2	3	4	5	6	
Origine sociale	Défavorisée	40,6%	22,9%	25,5%	22,4%	33,6%	14,9%	23,6%
	Moyenne	26,1%	18,2%	13,7%	10,9%	21,7%	20 %	17,4%
	Favorisée	13 %	21,9%	19,6%	26,8%	23,8%	21,3%	22,7%
	Très Favorisée	20,3%	37 %	41,2%	39,9%	21 %	43,8%	36,4%
	Total	100%						
Sexe	Garçon	38,2%	39,3%	59,2%	50,3%	40,8%	49,6%	45 %
	Fille	61,8%	60,7%	40,8%	49,7%	59,2%	50,4%	55 %
	Total	100%						
Type d'établissement	Lycée général	15,9%	17,1%	13,7%	18,5%	18,2%	17,9%	17,5%
	Lycée pro et technologique	53,6%	21,9%	19,6%	22,7%	47,6%	14,5%	25,3%
	Université	24,6%	33,5%	45,1%	35,5%	28 %	42,6%	35 %
	Grande école	5,8%	27,5%	21,6%	23,3%	6,3%	25,1%	22,1%
	Total	100%						
Classement hiérarchique	NS ¹⁷	-	1,2%	-	2,6%	2,1%	3,4%	1,9%
	Non	85,5%	48,5%	68,6%	19,8%	62,9%	42,1%	44,6%
	Oui	14,5%	50,3%	31,4%	77,6%	35 %	54,5%	53,5%
	Total	100%						
Registre de classement	NS	-	1,2%	-	2,9%	2,1%	5,1%	2,3%
	Statut	87 %	3,9%	39,2%	2,9%	-	28,9%	14 %
	Diplôme	1,4%	4,2%	7,8%	12,1%	88,8%	22,6%	19,4%
	Salaire	-	4,8%	-	10,2%	2,1%	3,4%	5,1%
	Activités	-	60,7%	-	24,3%	1,4%	13,6%	30 %
	Rapports de production	4,3%	5,5%	41,2%	7,3%	-	6,4%	6,9%
	Prestige, réussite	2,9%	14,3%	2 %	34,5%	4,2%	14 %	17 %
	Intérêt, valeurs, sens	1,4%	3,9%	-	3,8%	0,7%	2,6%	3 %
	Sécurité de l'emploi	2,9%	1,4%	9,8%	1,9%	0,7%	3,4%	2,3%
	Total	100%						

¹⁷ Les réponses recodées "non significatives" correspondent aux inclassables lors du recodage des intitulés, par exemple l'ensemble des "maisons" d'Harry Potter, une succession de prénoms, etc.

Tableau 8 : Descriptif par type d'établissement

Variables	Modalités	Lycée général	Lycée pro et techno	Grande école	Université	Total
Sexe	Garçon	29,5 %	52,4 %	45,6 %	47,1 %	45 %
	Fille	70,5 %	47,6 %	54,4 %	52,9 %	55 %
Origine sociale	Défavorisée	14,7 %	51,7 %	10,2 %	16,1 %	23,6 %
	Moyenne	12,8 %	24,8 %	7,6 %	20,4 %	17,4 %
	Favorisée	22,9 %	14 %	25,5 %	27,1 %	22,7 %
	Très Favorisée	49,5 %	9,5 %	56,7 %	36,5 %	36,4 %
Logiques de classement	1	5 %	11,7 %	1,5 %	3,9 %	5,5 %
	2	33,9 %	30,2 %	43,3 %	33,3 %	34,8 %
	3	3,2 %	3,2 %	4 %	5,3 %	4,1 %
	4	26,6 %	22,5 %	26,5 %	25,5 %	25,2 %
	5	11,9 %	21,6 %	3,3 %	9,2 %	11,5 %
	6	19,3 %	10,8 %	21,5 %	22,9 %	18,9 %
Hiérarchie	NS	0,5 %	1,6 %	2,2 %	2,8 %	1,9 %
	Non	39,4 %	49,8 %	43,6 %	44 %	44,6 %
	Oui	60,1 %	48,6 %	54,2 %	53,2 %	53,5 %
Registres	NS	0,9 %	1,6 %	2,2 %	3,7 %	2,3 %
	Statut	9,2 %	14 %	9,8 %	19 %	14 %
	Diplôme	20,6 %	26,3 %	10,5 %	19,3 %	19,4 %
	Salaire	7,3 %	4,8 %	4 %	5 %	5,1 %
	Activités	27,1 %	30,2 %	38,9 %	25,7 %	30 %
	Rapports de production	5 %	5,7 %	9,5 %	7,1 %	6,9 %
	Sécurité de l'emploi	1,8 %	1,3 %	2,5 %	3 %	2,3 %
	Intérêts, valeurs, sens Prestige, réussite	5,5 % 22,5 %	3,2 % 13 %	2,2 % 20,4 %	2,1 % 15,1 %	3 % 17 %

Figure 2 : Régressions logistiques binaires relatives à l'appartenance aux 6 logiques de classement

Variable dépendante	Cl. 1	Cl. 2	Cl. 3	Cl. 4	Cl. 5	Cl. 6
Origine sociale						
<i>Très favorisée</i>	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Défavorisée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	1,956*	0,583**
Moyenne	2,44*	n.s.	n.s.	0,489***	2,033*	n.s.
Favorisée	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	2,351**	n.s.
Sexe						
<i>Une fille</i>	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Un garçon	n.s.	0,615***	1,781*	1,315*	n.s.	1,313*
Établissement						
<i>Grande école</i>	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Lycée général	6,82**	n.s.	n.s.	n.s.	2,959**	n.s.
Lycées pro et technologique	18,46***	0,647*	n.s.	n.s.	6,229***	0,391***
Université	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Registre de classification						
<i>Prestige, réussite</i>	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Statut	41,9***	0,196***	n.s.	0,089***	n.s.	7,75***
Diplôme	n.s.	0,172***	n.s.	0,246***	18,7***	2,652***
Salaire	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.	n.s.
Activités	n.s.	5,47***	n.s.	0,381***	0,058***	n.s.
Rapports de production	n.s.	n.s.	30,3***	0,411***	n.s.	n.s.
Sécurité de l'emploi	14,1**	n.s.	36,9***	0,263***	n.s.	2,376*
Intérêt, valeurs, sens	n.s.	2,151**	n.s.	0,515*	n.s.	n.s.
Hiérarchisation Classement						
<i>Oui</i>	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.	réf.
Non	n.s.	n.s.	6,805***	0,414***	3,981***	0,504***

*p < 0.1 ; ** p < 0.05 ; ***p < 0.01.

N= 1244

Lecture : Dans la 1^{ère} logique de classement, les répondants ont 2,44 fois plus de probabilités d'être d'origine sociale « moyenne » que « très favorisée ».

Une première lecture des tableaux informe de la concentration des étudiants de grandes écoles dans les classes 2, 4 et 6, qui sont les plus importantes numériquement et celles où s'observe un regroupement marqué du pôle très favorisé du corpus. Précédemment, il apparaît que ces mêmes classes se caractérisent aussi par une hiérarchisation des paquets selon le niveau de qualification et la position hiérarchique. À l'opposé, ces étudiants sont largement sous-représentés dans les classes 1 et 5 parmi lesquelles sont majoritaires les élèves des filières pro et technologiques du secondaire, où une origine sociale défavorisée est la plus présente. De plus, dans les classes 1 et 5 s'observent des tendances à ne pas hiérarchiser, tendance qui apparaît significative dans le modèle de régression relatif à la classe 5. Les régressions indiquent également des probabilités notables d'être inscrit en lycée général plutôt qu'en grande école dans les classes 1 et 5. Si la faiblesse des effectifs dans la classe 1 explique certainement la valeur haute des odds-ratios et limite donc l'interprétation, les données relatives à la classe 5 soutiennent l'idée d'une façon de classer propre aux lycéens en voies professionnelle et technologique, ainsi que des lycéens de la voie générale et des étudiants d'origines sociales moyenne ou défavorisée.

En somme, un premier résultat peut être cette opposition dans les manières de classer entre les étudiants de grandes écoles d'une part et les autres répondants d'origine sociale plus fragile d'autre part. Cette opposition est éclairée par la présence de 43 % des étudiants de grandes écoles dans la classe 2. L'analyse des paquets types de celle-ci a fait apparaître le secteur et le niveau de qualification

comme critères principaux de classement. C'est-à-dire des critères tout à fait proches de ceux qu'ont pu mobiliser les cadres et professions intermédiaires interrogés dans le cadre de l'enquête DLS. Ces derniers sont majoritaires pour les logiques « hiérarchie des salariés » et « Activités », et minoritaires pour les logiques « diplôme » et « contrat de travail », ces deux dernières étant « plus souvent le fait de jeunes, des employés et des ouvriers » (Deauvieu et al. 2014 : 439- 40). Avant même d'avoir terminé leurs études, nos répondants des filières sélectives du supérieur démontreraient ainsi déjà une certaine accoutance avec les modes de catégorisation de l'espace social de ceux dont ils espèrent faire partie d'ici quelques années. D'ailleurs, à la question de savoir à quel groupe professionnel ils pensent appartenir la première année après leurs études, 46 % d'entre eux s'envisagent cadres (41 % comme employés). Les étudiants de grande école représentent 52 % des répondants ayant choisi cette modalité¹⁸. Si l'accès à des positions scolaires sélectives du supérieur consacre un capital culturel scolaire (Darmon 2013), l'analyse des manières de se représenter le monde social semble signaler une conséquente probabilité de trouver dans ces établissements des logiques de découpage du monde social structurées par des hiérarchies autour du niveau de qualification, du secteur d'activité et du niveau de responsabilité. Autant de paliers de stratification que le passage par ces écoles permet de gravir et qu'un entre-soi socialement homogène durant les études permet d'asseoir comme une incontournable réalité guidant les façons de faire une fois en emploi (Becker, Geer, et Hughes 1961). Bien que peu surprenant, ce résultat souligne toutefois une première distinction des étudiants de grandes écoles que d'autres points d'analyse vont permettre d'approfondir. Le rapport au diplôme sera donc le point suivant.

Le tableau 5 présentait les critères principaux des paquets types selon les 6 logiques de classement : le diplôme était mobilisé dans les classes 4, 5 et 6. Avec la classe 1, la classe 5 est la seule dans laquelle un seul critère organise le classement (le statut pour la classe 1, le diplôme pour la classe 5) alors que, dans les autres cas, les critères observés à la lecture des classements démontrent des articulations entre plusieurs informations présentes sur les cartes : diplôme + secteur d'activité pour la classe 4, diplôme + niveau de responsabilité pour la classe 6. En prenant pour référence le registre du prestige et de la réussite dans les régressions logistiques binaires, le diplôme, le statut et la sécurité de l'emploi démontrent des rapports de chances positifs dans la classe 6, alors que quasiment toutes les modalités ont des odds-ratios inférieurs à 1 dans la classe 4. Ainsi, ces deux classes semblent développer un rapport différencié au diplôme, plutôt tourné vers une sécurisation des parcours par l'accès à un statut stable dans le cas de la classe 6, mis en relation avec l'accès à une position symboliquement gratifiante dans la classe 4. Nous retrouvons là deux signaux attractifs des écoles de commerce : l'insertion professionnelle et le prestige de la grande école (Blanchard 2012).

Ces données gagnent à être mises en perspective du tableau 9 qui scinde les mêmes informations que le tableau 8 en deux sous-groupes : ceux qui mobilisent une hiérarchie dans leurs intitulés et ceux qui ne le font pas. On s'aperçoit alors à propos des élèves de grandes écoles que, lorsque l'on isole ceux ne hiérarchisant pas leur classement, la part des élèves d'origine favorisée croît au détriment de ceux ayant une origine très favorisée. À l'inverse, quand on porte le regard uniquement sur ceux qui hiérarchisent leur classement, la part des origines très favorisées dépasse les 60 %. Les registres employés dans les intitulés connaissent également une variation notable selon que les répondants de grande école hiérarchisent ou non : presque 40 % des classements hiérarchiques s'appuient sur le registre du prestige et de la réussite alors que ceux qui ne hiérarchisent pas leur classement se concentrent majoritairement (60 %) autour du registre de l'activité. De plus, alors qu'elles sont majoritaires (54,4 %) parmi l'ensemble des répondants de grande école, les filles deviennent minoritaires parmi leurs condisciples qui hiérarchisent (47,5 %), mais redeviennent majoritaires au sein du sous-groupe qui ne hiérarchise pas (61,6 %).

En conséquence, il se dessine deux profils différents d'élèves ou étudiants à partir du fait de hiérarchiser ou non : d'un côté les jeunes d'origine sociale favorisée, potentiellement plutôt des filles, pour qui le passage par une grande école pourrait être l'assurance de poursuivre une dynamique de mobilité

¹⁸ Parmi ceux qui se voient comme demandeur d'emploi la première année post scolaire, 40 % sont inscrits à l'université.

sociale ; de l'autre, des jeunes d'origine très favorisés, potentiellement plutôt des garçons, pour qui le passage par une grande école s'inscrirait plus dans une stratégie de reproduction sociale, laquelle s'exprimerait également dans un éthos empruntant, dès la jeunesse, plus aux représentations du monde du travail visé qu'à ceux plus typiques de leur classe d'âge.

Tableau 9 : Descriptif par type d'établissement et précision scindée selon repérage ou non d'une hiérarchie dans les intitulés

PRÉSENCE D'UNE HIÉRARCHISATION DANS LES INTITULÉS (N=648)						
Variables	Modalités	Lycée général	Lycée pro et techno	Grande école	Université	Total
Sexe	Garçon	31,5 %	56,3 %	52,5 %	50,9 %	48,6 %
	Fille	68,5 %	43,7 %	47,5 %	49,1 %	51,4 %
Origine sociale	Défavorisée	11,5 %	49,7 %	10,1 %	13,4 %	20,6 %
	Moyenne	16 %	24,2 %	6,7 %	20,3 %	17,3 %
	Favorisée	23,7 %	14,4 %	21,5 %	28,4 %	22,7 %
	Très Favorisée	48,9 %	11,8 %	61,7 %	37,9 %	39,4 %
Logiques de classement	1	1,5 %	2 %		2,2 %	1,5 %
	2	29 %	24,8 %	43 %	33,6 %	32,8 %
	3	0,8 %	1,3 %	2,7 %	3,9 %	2,4 %
	4	36,6 %	40,5 %	32,2 %	36,6 %	36,5 %
	5	8,4 %	17,6 %	1,3 %	4,3 %	7,5 %
	6	23,7 %	13,7 %	20,8 %	19,4 %	19,2 %
Registres	Statut	1,5 %	2,6 %	0,7 %	6,9 %	3,5 %
	Diplôme	18,3 %	20,3 %	9,4 %	17,2 %	16,4 %
	Salaire	12,2 %	9,8 %	7,4 %	9,5 %	9,6 %
	Activités	13,7 %	24,8 %	23,5 %	19 %	20,3 %
	Rapports de production	6,1 %	6,5 %	12,8 %	9,9 %	9 %
	Sécurité de l'emploi	3,1 %	2,6 %	4,7 %	5,6 %	4,2 %
	Intérêts, valeurs, sens	7,6 %	6,5 %	4 %	3,4 %	5,1 %
Prestige, réussite	37,4 %	26,8 %	37,6 %	28,4 %	31,9 %	

ABSENCE DE HIÉRARCHISATION DANS LES INTITULÉS (N=540)						
Variables	Modalités	Lycée général	Lycée pro et techno	Grande école	Université	Total
Sexe	Garçon	26,7 %	48,4 %	38,4 %	41,3 %	40,4 %
	Fille	73,3 %	51,6 %	61,6 %	58,7 %	59,6 %
Origine sociale	Défavorisée	19,8 %	53,5 %	10,8 %	19,8 %	27,4 %
	Moyenne	8,1 %	24,8 %	8,3 %	19,3 %	16,8 %
	Favorisée	22,1 %	14 %	29,2 %	26 %	22,7 %
	Très Favorisée	50 %	7,6 %	51,7 %	34,9 %	33,2 %
Logiques de classement	1	5 %	11,7 %	1,5 %	3,9 %	5,5 %
	2	33,9 %	30,2 %	43,3 %	33,3 %	34,8 %
	3	3,2 %	3,2 %	4 %	5,3 %	4,1 %
	4	26,6 %	22,5 %	26,5 %	25,5 %	25,2 %
	5	11,9 %	21,6 %	3,3 %	9,2 %	11,5 %
	6	19,3 %	10,8 %	21,5 %	22,9 %	18,9 %
Registres	NS	1,2 %			2,1 %	0,9 %
	Statut	20,9 %	25,5 %	21,7 %	34,9 %	27,2 %
	Diplôme	24,4 %	33,1 %	12,5 %	22,9 %	23,8 %
	Activités	47,7 %	36,3 %	60 %	35,4 %	42,9 %
	Rapports de production	3,5 %	5,1 %	5,8 %	4,2 %	4,7 %
	Intérêts, valeurs, sens	2,3 %			0,5 %	0,5 %

4. Conclusion

Selon la position scolaire et sociale d'où on se le représente, l'espace social prend des traits différents. À partir d'indicateurs similaires, 1244 jeunes ont utilisé 6 logiques de classement reposant sur des critères et des ordres distincts. Les différentes positions scolaires soutiennent des formes d'opposition de ce point de vue, mais également des manières spécifiques de lire certains critères à l'intérieur d'un même type d'établissement. Si la sélection à l'entrée de certaines filières confirme la démonstration de certains capitaux, une fois à l'intérieur coexistent plusieurs rapports aux études, au diplôme comme finalité ou comme moyen, aux perspectives souhaitables et souhaitées. L'analyse des catégorisations du monde social est opportune pour interroger de possibles effets sur les relations sociales, modes d'engagement et projets professionnels développés à l'intérieur des grandes écoles. Alors que des programmes de démocratisation existent depuis des années (Soubiron 2012), les effets de ces derniers pourraient être abordés du point de vue de l'évolution potentielle de ces perspectives au cours du cursus. De même, une analyse des procédures de sélection à l'entrée pourrait être dédiée à la recherche de normes en matière de catégorisation de l'espace social, ce qui permettrait d'aborder la question du maintien d'une forte homogénéité sociale malgré l'accroissement des cursus dans ces établissements.

Références

- Amossé, Thomas, et Étienne Penissat. 2019. « Entre ordonnancement hiérarchisé des professions et regroupement des métiers par domaine d'activité. La double asymétrie des représentations ordinaires ». *L'Année sociologique* 69(2):511-39.
- Becker, Howard Saul, Blanche Geer, et Everett Cherrington Hughes. 1961. *Boys in white: student culture in medical school*. New Brunswick, Londres: Transaction Publishers.
- Blanchard, Marianne. 2012. « S'orienter en école de commerce: goût de l'utile ou choix du raisonnable? » *SociologieS*.
- Boltanski, Luc, et Laurent Thévenot. 1983. « Finding one's way in social space: a study based on games ». *Social science information* 22(4-5):631-80.
- Bourdieu, Pierre. 1976. « Un jeu chinois [notes pour une critique sociale du jugement] ». *Actes de la recherche en sciences sociales* 2(4):91-101.
- Bourdieu, Pierre. 1989. *La noblesse d'État: grandes écoles et esprit de corps*. Paris: Minuit.
- Convert, Bernard. 2010. « Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes ». *Actes de la recherche en sciences sociales* (3):14-31.
- Darmon, Muriel. 2013. *Classes préparatoires: la fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris: La Découverte.
- Deauvieux, Jérôme, Étienne Penissat, Cécile Brousse, et Cyril Jayet. 2014. « Les catégorisations ordinaires de l'espace social français ». *Revue française de sociologie* 55(3):411-57.
- DEPP. 2019. *Repères et références statistiques 2019*. Paris: MEN.
- Felouzis, Georges. 2014. *Les inégalités scolaires*. Paris: PUF.
- Hugrée, Cédric, et Laure de Verdalle. 2015. « Incontournables statuts. « Fonctionnaires » et « indépendants » à l'épreuve des catégorisations ordinaires du monde social ». *Sociologie du travail* 57(Vol. 57-n° 2):200-229.
- Hugrée, Cédric, et Laure de Verdalle. 2019. « Les mots pour (ne pas) le dire. L'expression des hiérarchies et des différences sociales ». *L'Année sociologique* Vol. 69(2):479-509.
- Jacques, Marie-Hélène, éd. 2015. *Les transitions scolaires: paliers, orientations, parcours*. Rennes: PUR.
- Kergoat, Prisca, Valérie Capdevielle-Mougnibas, Amélie Courtinat-Camps, Julie Jarty, et Benjamin Saccomanno. 2017. « Filles et garçons de lycée professionnel. Diversité et complexité des expériences de vie et de formation ». *Éducation et formations* (93):7-24.

- Kergoat, Prisca, Emmanuel Sulzer, Benoît Cart, Valérie Capdevielle-Mougnibas, Valérie Ilardi, Benjamin Saccomanno, et Marie-Hélène Toutin. 2017. *Mesure et analyse des discriminations d'accès à l'apprentissage : rapport d'évaluation pour le compte du Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ)*. Paris: Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse.
- Lignier, Wilfried, et Julie Pagis. 2012. « Quand les enfants parlent l'ordre social ». *Politix* (99):23-49.
- Lignier, Wilfried, et Julie Pagis. 2017. *L'Enfance de l'ordre-Comment les enfants perçoivent le monde social*. Le Seuil.
- Palheta, Ugo. 2012. *La domination scolaire: sociologie de l'enseignement professionnel et de son public*. Paris: PUF.
- Pénissat, Étienne, et Cyril Jayet. 2009. « Décrire la société ». *Une enquête pour comprendre les logiques de classification et de perception de l'espace social*. Paris: Rapport pour l'Insee, Centre Maurice Halbwachs.
- Soubiron, Aude. 2012. « Entre "égalité des chances" et "diversité": les reformulations du problème des inégalités d'accès et de succès dans les grandes écoles en France » ». in *Inégalités sociales et enseignement supérieur*, édité par M. Benninghoff, F. Farinaz, G. Goastellec, et J.-P. Leresche. Bruxelles: De Boeck.
- Terrail, Jean-Pierre. 2002. *De l'inégalité scolaire*. Paris: La Dispute.
- Van Zanten, Agnès. 2012. *L'école de la périphérie: scolarité et ségrégation en banlieue*. Paris: Presses universitaires de France.
- Verdalle, Laure de, Jérôme Deauvieu, et Alexandra Filhon. 2017. « Les logiques ordinaires de catégorisation de l'espace socioprofessionnel ». *Actes de la recherche en sciences sociales* N° 219(4):116-41.

Annexe 1 : Modalités de codage des appellations des regroupements de cartes

Recoder en une variable de registre des informations lues dans une suite de réponses présente forcément ses limites. Ce choix s'explique d'abord par le fait que les intitulés donnés font sens les uns par rapport aux autres, tous étant formulés dans le cadre d'un jeu à consigne unique (« Une fois vos regroupements terminés, vous donnerez un nom à chaque tas de cartes, avec les mots que vous voulez »). En isolant les intitulés, cette logique d'ensemble aurait présenté le risque de nous échapper. La limite principale correspond aux risques de biais d'un recodage ayant pour objet de résumer une série d'appellations. Par exemple, pourquoi retenir tel registre plutôt que tel autre alors que les deux sont mentionnés par le même répondant ? Ou encore, comment traduire en un seul registre une hétérogénéité d'informations favorisée par le caractère ouvert de la question posée ? Il s'agissait donc de fixer des conventions.

Ce recodage des 1244 formulaires n'a évidemment pas pu se faire à la seule lecture des 6434 intitulés renseignés sous forme de question ouverte. Il a fallu, à chaque légère équivoque, reconstituer les classements effectués afin de contrôler ou corriger le recodage envisagé. Par exemple, un classement mobilise sur les catégories suivantes : « les chanceux » (1), « les méritants » (2), « les débrouillards » (3), et « les plus forts » (4). Si une notion de gestion de carrière semble être exprimée, les intitulés ne permettent pas le repérage univoque du registre sur la base duquel est effectuée la catégorisation. En reconstituant le classement, on s'aperçoit alors que chaque tas démontre une totale homogénéité de diplômes : 1=tous les bac pro et technologiques ; 2=les post bac ; 3=les BEP, CAP, Brevet, Certificat d'études primaires ; 4 =les sans diplôme. Sans rentrer dans les multiples hypothèses pouvant expliquer le sens de ces catégories, retenons que le registre recodé sera le diplôme, ainsi que le codage d'une hiérarchie observée à la faveur principalement de la mention « les plus forts » qui signale une forme de mérite supérieur dans la gestion de la carrière des personnages rassemblés sous cette appellation. Ceci a pu être complété par les réponses aux questions suivantes qui demandaient de préciser l'information ou les informations (mentionnées ou non par les cartes) utilisées pour classer.